Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 029-212902761-20260922-DEL220920261-DE

Centre Communal
d'Action Sociale
de SIBIRIL

FINISTERE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de Membres :

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 7

L'année deux mille vingt six,
Le vingt-deux septembre , à vingt heures
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de SIBIRIL, sous la présidence de Madame Eliane GUIVARCH, Vice-Présidente du CCAS

Date de la convocation : 11 septembre 2026

Etaient présents : M.Mmes GUIVARCH Eliane, LE VOT Sandrine, DIMEY Marie-Claude, LE REST Caroline, QUIVIGER Sylviane, PRISER Cécile, CASTEL Anne.

Absents : EDERN Jacques, LELOUTRE Christophe, GRALL Juliette, TANGUY Cloé.

◆◆

Point n°2

Mutuelle communale – Approbation des conventions

Le CCAS propose aux habitants qui le souhaitent une complémentaire santé négociée, permettant de bénéficier d'une couverture de qualité à un tarif préférentiel, sur la base du volontariat et sans condition de ressources ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à la majorité :

-Approuve les termes des conventions des partenariats relative à la mise en place d'une mutuelle communale, telle qu'annexée à la présente délibération.

- Autorise Madame la Vice-Présidente ou Monsieur le Président du CCAS à signer lesdites conventions et tout acte nécessaire à son exécution.

- Autorise le CCAS à informer les habitants de la commune de la possibilité de souscrire à ce dispositif.

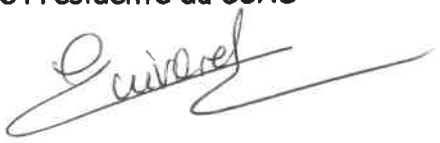
Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 029-212902761-20260922-DEL220920261-DE

Pour extrait certifié conforme au registre

Sibiril, le 26/10/2026

Eliane GUIVARCH

Vice Présidente du CCAS



Certifié exécutoire le présent acte reçu en Préfecture de Quimper le

Jacques EDERN

Président,